

Membres titulaires de la CLI de Marcoule-Gard avec voix délibérative :

*(Selon l'article 5 du Décret n°2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux CLI)
Composition faisant suite à l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2014.*

La Commission comprend 4 catégories de membres ayant voix délibérative nommés au titre de l'article 5 du décret.

1 Des élus représentant les communes ou groupements de communes, les départements et les régions intéressés

Sont considérés comme intéressés par le site nucléaire de Marcoule les communes ou groupements de communes, les départements et les régions situés dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) soit 10 km autour du site de Marcoule.

Le président de la commission :

Monsieur Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard
Monsieur Alexandre PISSAS, sus désigné à l'article 5, Président par Délégation

Des Parlementaires issus des départements du Gard et du Vaucluse :

Un député du département du Gard : Patrice PRAT
Un député du département du Vaucluse

Un sénateur du département du Gard : Simon SUTOUR
Un sénateur du département du Vaucluse

Des Conseillers généraux des départements intéressés désignés par leur assemblée :

3 Conseillers départementaux du Gard désignés par l'Assemblée Départementale :
Nathalie NURY, Carole BERGERI, Philippe PECOUT, Christophe SERRE.
Un Conseiller général du Vaucluse : Christian MOUNIER

Des Conseillers régionaux des régions intéressées désignés par leur assemblée

Un Conseiller régional Occitanie : Catherine EYSSERIC
Un Conseiller régional de Provence Alpes Côtes d'Azur :

Des représentants des communes concernées, désignés par leur conseil municipal

Dans le département du Gard

Le représentant de la commune de Bagnols/Cèze : Jean-Yves CHAPELET
Le représentant de la commune de Codolet : Sébastien BAYART
Le représentant de la commune de Chusclan : Louis CHINIEU
Le représentant de la commune de Connaux : Jean-Claude TICHADOU
Le représentant de la commune de Laudun : Philippe PECOUT
Le représentant de la commune de Montfaucon : Eric MOUTAFIS
Le représentant de la commune d'Orsan : Bernard DUCROS
Le représentant de la commune de Roquemaure : André HEUGHE
Le représentant de la commune de Sabran : Sylvie NICOLLE
Le représentant de la commune de Saint-Alexandre : Jacques BERTOLINI
Le représentant de la commune de Saint-Etienne des Sorts : Didier BONNEAUD
Le représentant de la commune de Saint-Géniés de Comolas : Oliver JOUVE
Le représentant de la commune de Saint-Laurent des Arbres : Philippe GAMARD
Le représentant de la commune de Saint-Nazaire : Gérard MISSOUR
Le représentant de la commune de Saint-Paul les Fonts : Marc ANGELI
Le représentant de la commune de Saint-Victor La Coste : Robert PIZARD-DESCHAMPS
Le représentant de la commune de Tresques : Alain AUDIBERT
Le représentant de la commune de Vénéjan : Bruno TUFFERY

Dans le département du Vaucluse

Le représentant de la commune de Caderousse : Serge FIDELE
Le représentant de la commune de Mondragon : Christian PEYRON
Le représentant de la commune de Mornas : Denis DUSSARGUES (représenté par Mme CHASSAGNARD)
Le représentant de la commune d'Orange : Jacques BOMPARD
Le représentant de la commune de Piolenc : Louis DRIEY
Le représentant de la commune d'Uchaux : Joseph SAURA

Des représentants des communes situées hors du PPI de Marcoule, désignés par leur conseil municipal

Le représentant de la commune de Saint-Pons-La-Calm : Patrick REMUSAT
Le représentant de la commune de Cavillargues : Laurent NADAL
Le représentant de la commune de Lirac : Stéphane CARDENNES

2 Des représentants d'associations de protection de l'environnement œuvrant dans les départements intéressés

Le représentant de la Société de Protection de la Nature du Gard (SPN) : Jean-François GOSSELIN (représenté par Marie-Anne SABATIER)
Le représentant du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) : Jean-Claude BERARD
Le représentant de l'association « Les Amis de la Terre » : Bruno LENOBLE
Le représentant de l'association « Sauvons le Climat » : Gérald IMBARD
Le représentant de l'association « Sortir du Nucléaire » : Marie-Pierre MERCIER

Le représentant de l'association « AVENIR 84 » : Marie-Hélène MANCINHO
Le représentant de l'association « AEPN » : Antoine JOUAN

3 Des représentants d'organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises du site de Marcoule

Le représentant syndical CFDT : Fabienne GREVELLEC-GANDI
Le représentant syndical FO : Jean-Luc BUYCK
Le représentant syndical CGT : Jean-Michel LANG
Le représentant syndical CFTC : Hervé VIGNOLES
Le représentant syndical CFE/CGC : Robert AUBANEL

4 Des personnalités qualifiées et des représentants du monde économique

4.a Des représentants des intérêts économiques locaux

Le représentant de la Chambre d'Agriculture Gard : Dominique GRANIER
(représenté par Jean-Michel GATTO)
Le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Francis CABANAT (représenté par Valérie SALLEY et Pascal MOREL)
Le représentant de la Chambre des Métiers du Gard : Henry BRIN
Le représentant du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône : Philippe PELLATON (représenté par Aurélie PUJOL)
Le représentant du Gard Rhodanien Développement : Michel VALENTIN
Le représentant du cluster d'entreprises CYCLIUM : Daniel BROUSSOUX

4.b Des représentants d'instances compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique

Ancien Chef du Service de Médecine Nucléaire au CRLC de Montpellier et Professeur d'Université à la Faculté de Montpellier/Nîmes : Jean-Claude ARTUS

4.c Des personnes désignées au titre de leurs compétences dans le domaine de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

Jean-Pierre CHARRE
Serge BOISSIN
Etienne VERNAZ

